Commune de
1358 Valeyres-sous-Rances

Valeyres-sous-Rances, le 4 novembre 2026

Au Conseil général
de et à
1358 Valeyres-sous-Rances

Préavis no 04/26 : Demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite d'eau potable du Pont du Clou et d'un tronçon de la conduite alimentant le quartier du Clos du Mujon

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Situation initiale

Un montant de CHF 50'000.00 a été inscrit au budget 2026, sous le compte 71000.3143.00 – Entretien d'autres travaux de génie civil – Canalisations, pour le remplacement de la conduite d'eau potable fixée au Pont du Clou.

L'endommagement, puis la destruction du pont ont rendu nécessaire le remplacement de cette conduite En effet, la fixation à l'ouvrage de cette conduite ne constituait pas une solution satisfaisante à long terme. Il a, dès lors, été décidé de faire passer la nouvelle conduite sous le lit du Mujon, via un forage dirigé.

Les travaux pour la conduite dirigée ont débuté fin septembre 2026 à la suite du retour positif des différents services consultés lors de la mise à l'enquête du Pont du Clou. Le forage dirigé sous le Mujon a été réalisé par une entreprise spécialisée, conformément au projet initial. Le raccordement a ensuite été effectué sur la conduite existante en bordure du Mujon, selon les dispositions prévues.

À la suite de la réalisation de ce forage, le viticulteur exploitant la parcelle située entre le Mujon et le quartier des villas a informé la Municipalité de son intention d'arracher sa vigne. Cette intervention a pour objectif une replantation prévue au printemps 2027. Cette annonce a occasionné une réflexion favorable au fait de remplacer un tronçon supplémentaire de cette ancienne conduite entre le Mujon et le quartier des villas.

Le report de cette intervention aurait nécessité d'attendre le prochain renouvellement de la vigne. En cas de problème sur la conduite, cela aurait impliqué l'arrachage en urgence des plantations, une solution qui n'était envisageable ni pour le viticulteur ni pour le propriétaire.
De plus, la présence du chantier à proximité permet également de profiter des moyens déjà mobilisés pour faire ces travaux et de contenir les coûts.

Au vu de ces circonstances, la Municipalité a décidé de procéder au remplacement de ce tronçon de conduite supplémentaire pour un montant prévisionnel de CHF 20'000.00 TTC.

Cette décision permet de renouveler une infrastructure vieillissante dans des conditions favorables, tout en évitant une intervention ultérieure potentiellement plus coûteuse.

2. Justification de la demande de crédit d'investissement

Le coût total des travaux dépasse les CHF 50'000.00 inscrits au budget 2026. Le remplacement de la conduite du Pont du Clou avait également été annoncé dans l'annexe explicative du budget. Son financement était prévu par un prélèvement sur le fonds spécial affecté à l'eau potable.

L'opportunité de remplacer un tronçon supplémentaire et le réexamen du financement conduisent aujourd'hui la Municipalité à solliciter un crédit d'investissement.

Après réexamen, la Municipalité estime que ces travaux relèvent davantage d'un investissement que d'une dépense de fonctionnement. Ils permettent de renouveler durablement une partie du réseau d'eau potable. Leur coût serait ainsi amorti sur 60 ans, plutôt que supporté par un seul exercice comptable.

Ce changement d'approche permet également de préserver les réserves du fonds spécial. Ces dernières pourraient être mobilisées en cas d'imprévus, notamment lors de ruptures de conduites ou de travaux urgents.

Cette précaution prend tout son sens dans la perspective du projet de bouclage du réseau du SIAERV avec les sources de l'AISM. En cas d'acceptation du projet, le recours à un approvisionnement de secours pourrait entraîner une hausse du coût de l'eau. Le maintien de réserves suffisantes pourrait contribuer à atténuer une éventuelle hausse du coût de l'eau. La Municipalité souhaite ainsi limiter, dans la mesure du possible, les répercussions financières pour les consommateurs.

3. Coût des travaux et financement

À la date de rédaction du présent préavis, les travaux ne sont pas encore entièrement achevés. Les factures n'ont pas été reçues.

Le coût total est estimé à **CHF 70'000.00**. Une subvention de l'ECA de CHF 7'000.00 est également attendue.

Après déduction de cette subvention, la charge nette estimée pour la Commune s'élève à **CHF 63'000.00**.

Conformément aux dispositions du MCH2 applicables aux communes vaudoises, les conduites d'eau potable sont amorties sur 60 ans. La charge annuelle d'amortissement est ainsi estimée à **CHF 1'050.00**.

Cette charge sera intégrée au budget 2027, car elle ne figure pas dans le projet de budget initial.

II. Conclusion

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous invite, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES

---

vu le préavis no 04/26 : Demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite d'eau potable du Pont du Clou et d'un tronçon de la conduite alimentant le quartier du Clos du Mujon,

entendu le rapport de la commission de gestion-finances ;

considérant que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. d'octroyer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 70'000.00, duquel il conviendra de retrancher la subvention de l'ECA estimée à CHF 7'000.00.

2. D'autoriser la commune de Valeyres-sous-Rances de financer ce montant par les fonds disponibles en trésorerie, ou le cas échéant, d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement

3. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes nécessités par les circonstances.

DECHARGE

La Municipalité et la commission de gestion-finances de leur mandat.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 novembre 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique

A. Baumann

MUNICIPALITE DE VALEYRES S/RANCES

La secrétaire

L. Sanchez

Municipale responsable : Mme Anne Baumann - 024/441 18 28 – 079/234 05 71